

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours

Certification d'immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04

Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930



VILLAGE VACANCES L'AIRIAL – le bourg 47420 Sauméjan

Tel : 05 53 89 12 02 ; courriel : saumejan@laligue-fol47.org

Site : www.airial-saumejan.fr

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Vous êtes attendu le premier jour pour le dîner, entre 16 et 18 heures, départ le dernier jour après le dîner à 19h30.

Par la route : Bordeaux direction Marmande puis direction Mont de Marsan

A Casteljalous, suivre la direction Mont de Marsan, à la sortie après le lac prendre 1° route à droite (direction Pindères Sauméjan). Le centre se trouve au cœur du village.

Par le train : Gare de Marmande.

Par avion : Aéroport de Bordeaux Mérignac ou Agen puis liaison SNCF.

TRANSPORT

En autocar grand tourisme, vous recevrez une convocation vous donnant l'heure de rendez-vous environ 15 jours avant le départ. Départs de Beauvais, Paris, Tours, Poitiers, Niort, Bordeaux. En train de Toulouse jusqu'à Marmande puis mini bus ou car jusqu'au centre. Arrivée prévue sur le centre vers 19h.

1^{er} et dernier repas servis

1^o repas servi : dîner

dernier repas servi : dîner du dernier jour

SITE

Situation géographique

A 1 heure de Bordeaux et à 50 km d'Agen, au cœur de la forêt des Landes de Gascogne, le centre de vacances se situe en pleine campagne, dans un petit village du Lot-et-Garonne

Cadre de vie (types d'hébergements/effectifs)

Au centre de Sauméjan, les enfants sont hébergés :

- dans des gîtes de 7 places avec 2 chambres de 2 à 4 lits, salle de bain et toilette indépendant.
 - ou dans un bâtiment collectif de 5 chambres de 6 à 8 lits superposés avec douches et lavabos.
- Salle de restauration, terrasse extérieure couverte, salles d'activités, bibliothèque.

Autres équipements : terrain de tennis, aire de jeux, parcours de santé...

La volonté de l'équipe est de faire apprécier la vie passée avec d'autres, dans le souci permanent du respect mutuel tout en favorisant une démarche d'autonomie. Chacun doit également être soucieux du matériel mis à disposition et respecter les règles de vie, sans lesquelles toute vie de groupe est impossible. Une équipe d'animation (1 pour 8 enfants) attend les participants pour leur faire passer les meilleures vacances possibles. Elle a les compétences et qualifications requises (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs ou de directeur) pour réussir les activités choisies en toute sécurité pour le plus grand plaisir de tous. Les vacances étant un moment particulier et privilégié de la vie de l'enfant, le centre de vacances l'Airial mettra tout en œuvre pour répondre aux droits, besoins et aspirations de l'enfant et pour respecter le rythme de chacun : petit déjeuner individualisé, endroits calmes aménagés, temps libres, lecture, écriture, ping-pong, petits jeux...

L'équipe favorisera le moment privilégié qu'est le repas. Chaque table accueillera 6 à 8 enfants au maximum. Création et composition des menus sont confiés à des professionnels.

ACTIVITES

« Organises tes vacances comme tu le souhaites ! Et viens t'amuser en terre de Gascogne ! »

Le planning d'activités n'est pas établi avant le début du séjour. A l'arrivée, en fonction du budget alloué par enfant, tu recenseras avec l'aide des animateurs l'ensemble des activités et des sites à découvrir dans le secteur, prenant en compte les envies et les capacités de chacun. Au maxima 9 à 10 activités payantes par enfant seront possibles, en fonction du coût des activités retenues.

Exemples d'activités payantes :

Centre nautique Aquaval de Nérac ou Aqualand à Agen : baignade en piscine et toboggan aquatique, bains de Casteljalous (détente en jacuzzi, hamam, sauna, bain japonais, piscine intérieure et extérieure), escalabre de Casteljalous (parcours acrobatique dans les arbres), une journée au lac de Casteljalous pour se baigner et jouer entre copains et/ou s'amuser à l'Aquafun Park, laser quest (jeu de lasers inoffensifs, revêtus de combinaisons à capteurs), Une journée à Cap Cauderou pour jouer à l'aventurier : Escalarbre, paintball, tir à l'arc ou découverte de la nature par une grande course d'orientation, patinoire et bowling de Bordeaux ou Journée Escape Game à Marmande, Trampoline Park, initiation au quad, à la moto ou à l'équitation, ferme pédagogique (le Chaudron Magique), visite de châteaux, Gens de Garonne, musée de la noisette, cinéma, pêche à la truite...

Exemples d'activités possibles et gratuites sur le centre et à proximité:

Piscine du centre, ping-pong, jeux de piste, veillées, différents terrains de sports (foot, volley...), un terrain de Beach, boulodrome, cours de tennis, **échasses urbaines** : les enfants découvriront de nouvelles sensations! L'impression d'être sur des échasses et un trampoline... Protections fournies par le centre (casque, coudières, genouillères, protèges poignets), **course d'orientation**: dans la forêt du centre, à l'aide de leur carte et de leur boussole, les enfants pourront découvrir les environs par simple balade ou parcours plus sportif, au choix!

Randonnée en forêt à pied, découverte de l'écomusée du centre et démonstration de gemmage, visite d'une palombière, foot et rugby, beach soccer/volley...

Repas grillade et four à bois pour une soirée pizza ou barbecue entre copains...

Détente : une sortie au marché traditionnel de Casteljalous pour découvrir les produits artisanaux locaux, dégustation de produits du terroir.

Et bien entendu, toutes activités que vous proposerez seront, dans la mesure du possible, mises en place.

A PRÉVOIR : un slip et un bonnet de bain (Aquaval), des chaussures de randonnée, gants et bottes pour équitation et sports mécaniques.

ORGANISATION DU SEJOUR

Le « Village Vacances L'Airial » bénéficie de l'avis favorable de fonctionnement délivré par la commission de sécurité et d'accessibilité de la commune de Sauméjan et de l'agrément des services sanitaires requis ou encore de la DDCSPP 47.

La volonté de l'équipe est de faire apprécier la vie passée avec d'autres, dans le respect mutuel tout en favorisant une démarche d'autonomie. Chacun doit également être soucieux du matériel mis à disposition et respecter les règles de vie, sans lesquelles, toute vie de groupe est impossible.

Les vacances étant un moment particulier et privilégié de la vie de l'enfant et du jeune, l'équipe du centre, mettra tout en œuvre pour répondre aux droits, besoins et aspirations de chaque participant et pour respecter le rythme de chacun : petit déjeuner individualisé, endroits calmes aménagés, temps libres.....

L'équipe d'encadrement : une équipe d'animation (1 pour 8 jeunes) attend les participants pour leur faire passer les meilleures vacances possibles. Elle a les compétences et qualifications requises (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou de directeur, brevet de surveillant de baignade, attestation de formation aux premiers secours) pour réussir les activités choisies en toute sécurité pour le plus grand plaisir de tous.

Les intervenants extérieurs que nous sollicitons pour l'encadrement de certaines activités sont des professionnels, avec qui nous conventionnons. Ils sont titulaires d'un brevet d'État et sont agréés par la DDCSPP.

L'alimentation : la création, la composition des menus et la confection des repas sont confiées à des professionnels. Nous mettons en place une alimentation de qualité, équilibrée et variée, en quantité suffisante. Nous veillons également à ce quelle soit adaptée aux activités prévues lors du séjour. Notre projet éducatif reposant sur le principe de laïcité, nous effectuons le remplacement ou la compensation de certains aliments par d'autres au cours des repas. Par contre, nous sommes dans l'impossibilité de prendre en compte certaines demandes ou exigences alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités et avoir des répercussions sur le processus biologique de l'enfant. C'est le cas du strict respect du jeûne, dans le cadre du Ramadan. En cas d'allergies alimentaires, il est indispensable de nous transmettre dès l'inscription, tous les documents médicaux et PAI (projet d'accueil individualisé) afin de faciliter l'accueil, sans risque pour la santé de l'enfant ou du jeune et nous permettre d'évaluer notre capacité à prendre en compte la ou les interdictions alimentaires.

Linge : nous effectuons le lavage du linge personnel des enfants et des jeunes, au minima une fois par semaine, pour tous les séjours ayant une durée minimale de 8 jours. De manière générale et en fonction des conditions météorologiques, nous nous efforçons de limiter le volume de linge sale au retour de l'enfant. Dans tous les cas, ce linge sera isolé dans une poche dans la valise. Penser à vous référer à la fiche trousseau fournie au moment de l'inscription.

Pour avoir des nouvelles de votre enfant

Tous les jours entre 19h et 20h : 05 53 89 12 02

Sur le site du centre : www.airial-saumejan.fr rubrique « News »/ « Galerie photos »

ou sur notre page facebook : Village vacances l'Aerial

Le courrier : Nous incitons les jeunes à vous écrire une fois au moins durant le séjour. En retour, ils espèrent recevoir de vos nouvelles.

ATTENTION ! Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre-vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

Trousseau de séjour / trousseau spécifique : Nous conseillons vivement des vêtements et linge simples et robustes, en quantité suffisante pour que votre enfant puisse se changer après certaines activités. Il est de plus recommandé de marquer le linge et les vêtements, ainsi que les objets personnels. Une fiche trousseau type vous sera remise lors de l'inscription. Donnée à titre indicatif, elle vous permettra de faire un inventaire avec votre enfant des affaires qu'il emporte. Pour les séjours des enfants âgés de 6 à 11 ans, un inventaire d'arrivée et de retour sera systématiquement effectué par un animateur avec l'enfant.

Argent de poche : Nous vous conseillons de ne pas en donner trop dans la mesure où est compris dans le prix du séjour toutes les activités. Sur place, deux solutions : l'enfant ou le jeune conserve son propre argent à « ses risques et périls », OU il le remet à la direction qui lui en délèguera la gestion par un système de « banque ». Dans ce cas, merci de bien vouloir le glisser dans une enveloppe au nom du participant, à remettre aux animateurs qui pointeront avec vous le montant, le jour du départ en séjour.

Santé : un dossier sanitaire de liaison vous sera remis lors de l'inscription. Veillez à le remplir soigneusement, il comporte des informations essentielles concernant le bon déroulement du séjour. Veillez également à nous fournir tous les documents utiles (attestations à jour de carte vitale ou CMU,

carte vitale pour les jeunes de plus de 16 ans). Sur place, une assistante sanitaire, assurera le suivi médical de votre enfant. Veillez, en cas de traitement, à nous remettre impérativement une ordonnance afin de nous permettre d'administrer ce dernier. Si votre enfant est malade durant le séjour, vous serez informés et il sera naturellement conduit chez un médecin. Les honoraires de ce dernier, de même que les éventuels frais de pharmacie vous seront réclamés. Attention, pour les enfants et les jeunes bénéficiaires de la CMU, certains praticiens la refuse et nous contraignent à faire l'avance des frais et donc vous en réclamer le remboursement par la suite.

Utilisation du téléphone mobile : bien que parfaitement autorisée, nous conseillons vivement aux enfants et aux jeunes de ne pas emporter leur téléphone mobile. En effet, il est déconseillé, voire interdit au cours de certaines activités et un usage abusif peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour. Enfin, pour les plus jeunes, nous avons pu constater qu'il était parfois utilisé maladroitement pour appeler leurs parents et les inquiéter inutilement.

Objets de valeur : La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, tablettes, consoles, CD, vêtements de marque, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou pertes ne sont pas couverts par notre Association. Les lunettes de vue demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables.

Cigarette et e-cigarette : Nous rappelons qu'il est formellement interdit pour les jeunes de moins de 16 ans de fumer pendant le séjour (décret 2006-1386), dans et hors de l'enceinte du centre de vacances. Pour les jeunes de 16 ans et plus, une tolérance pourra être accordée en dehors du centre de vacances et selon les modalités définies par l'équipe du séjour.

ASSURANCE

Nous souscrivons pour votre enfant, une assurance durant le séjour (y compris durant le transport si nous l'organisons), auprès de notre compagnie d'assurance APAC/MAIF. Il sera ainsi couvert en Responsabilité civile (dommages corporels causés aux tiers), en Défense et Recours, en Individuel accident corporel, en assistance rapatriement sanitaire (sous réserve que soit fait appel à notre service d'assistance et avec son accord).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Un **guide pratique** vous a été remis au moment de votre inscription. **Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.**

Documents à remettre le jour du départ : le dossier sanitaire de liaison et les documents utiles y afférents (attestations à jour carte vitale ou CMU, carte vitale pour les plus de 16 ans), ordonnance en cas de traitement ou PAI, les documents requis pour la pratique de certaines activités, les documents requis en cas de sortie du territoire, la autorisation du droit à l'image. Nous attirons votre attention sur le caractère impératif des documents à fournir et le fait de nous remettre un dossier à jour et complet. Nos autorités administratives de tutelles (DDCSPP) nous rappellent régulièrement qu'il est de notre devoir de ne pas accepter un enfant ou un jeune sur nos séjours dans le cas où ces obligations ne sont pas satisfaites.

FICHE DU TROUSSEAU ETE

Centre de vacances

Participant : NOM *í í í í í í í í í í í í í í í*

Prénom *í í í í í í í í í í í í í í í ..*

Séjour : date et lieu *í í í í í í í í í í í í í í í í í*

CETTE FICHE, MISE DANS LA VALISE, PERMET DE DRESSER L'INVENTAIRE A L'ARRIVEE ET AU DEPART DU JEUNE.

L'énumération ci-dessous n'est qu'une indication que nous donnons aux familles. Le trousseau doit évidemment être constitué en fonction de l'âge de l'enfant, du lieu d'implantation du centre de vacances et des activités qui y seront pratiquées.

LISTE	NOMBRE			OBSERVATION
	FOURNI PAR LES PARENTS (*)	RELEVE A L'ARRIVEE	RELEVE AU DEPART	
1 ● VETEMENTS				
3 jeans ou pantalons				
5 chemisettes ou chemisiers ou polos				
2 gilets ou sweets				
1 paire de sandales ou nu pieds (en bon état mais pas neuves)				
1 paire de bottes caoutchouc				
1 paire de chausson ou pantoufle				
2 chapeaux de soleil ou casquette				
5 shorts ou bermudas				
8 slips ou culottes				
8 tee-shirts				
2 maillots de bain				
2 joggings ou survêtements				
2 pyjamas ou chemises de nuit				
8 paires de chaussettes ou socquettes				
1 imperméable ou K-way (absolument indispensable)				
1 bonnet de bain (exigé en piscine)				
2 pull-over chaud				
2 jupes ou robes				
1 blouson ou anorak léger				
1 paire de vieux basket				

LISTE	NOMBRE		
	FOURNI PAR LES PARENTS (*)	RELEVE A L'ARRIVEE	RELEVE AU DEPART
2 ● POUR LA TOILETTE , L'HYGIENE, LA PROPRETE			
3 serviettes de toilette			
3 gants de toilette			
2 serviettes de bain			
Savon, dentifrice, gel douche, shampoing			
Brosse à dents, peigne			
Crème solaire protectrice écran total (Coeff.7)			
Mouchoirs (pochette) 6.			
SI L'ENFANT EST INCONTINENT, augmenter son trousseau en conséquence et signaler ce fait au directeur par lettre jointe au dossier.			
SI LA JEUNE FILLE EST REGLEE, prévoir des serviettes périodiques.			
3 ● COURRIER			
Papier à lettres			
Enveloppes timbrées portant l'adresse des parents, grands-parents			

ACTIVITES PARTICULIERES :

- **Activité voile** : il est indispensable de prévoir 1 ou 2 pulls supplémentaires, 1 bermuda ou un vieux jean. 1 paire de chaussures pour l'activité (soit 1 vieille paire de tennis, soit 1 vieille paire de bottes non doublées, soit 1 paire de sandalettes plastiques), anorak ou ciré.
- **Activité équestre** : le jeune peut emporter son propre matériel : sinon il est conseillé de se munir d'une paire de bottes plastiques ou autre et d'un jean usagé (les bombes étant fournies).
- **Activité camping (bivouac)**, apporter 1 sac à dos (15 litres), 1 duvet, une gourde.
- **Activité cirque et danse** apporter 1 paire de chaussons rythmiques et 1 jogging.
- **Activité foot** : crampons + protège tibia + vêtements de sport courts et longs en conséquence
- **Activité moto** : prévoir 1 paire de gants , sweat-shirt manches longues, jeans, chaussures montantes
- **Activité montagne** : prévoir vêtements chauds, en supplément.(pull, chaussettes, blouson chaud)

REMARQUES :

- **Les draps et les couvertures** sont fournis dans le centre.
- **Le blanchissage du linge** est prévu 1 fois par période de 7 jours.
- **Le trousseau doit être marqué** au nom de l'enfant (marques portant le nom tissé en entier et cousues).
- **La fiche trousseau** est une fiche d'inventaire indicative et conseillée et non une liste de vêtements obligatoires.

Inventaire arrivée fait le : par

Inventaire départ fait le : par

(*) Colonne à compléter par les parents